



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"LES AVENTURES DE NASRŞDINN HODJA"
PAR LA COMPAGNIE VA SANO PRODUCTIONS
LE SAMEDI 28 MARS 2026 A 16H A LA SALLE
ROBERT LOUIS DE COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-26-009
EN DATE DU 13 JANVIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison culturelle 2026-2027 ;

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de la Compagnie Va Sano Productions représentée par Madame Eloïse Molkhov, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé La Maison du citoyen et de la vie associative – 16, rue du Révérend Père Lucien Aubry – 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS, le samedi 28 mars 2026 à 16h à la salle Robert Louis de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Va Sano Productions représentée par Madame Eloïse Molkhov, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé La Maison du citoyen et de la vie associative – 16, rue du Révérend Père Lucien Aubry – 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Les aventures de Nasr Ş Dinn Hodja» le samedi 28 mars 2026 à 16h à la salle Robert Louis de Cœur de Ville, dont le coût est fixé à mille deux cent vingt euros (1 220 € T.T.C.) la représentation ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260113-lmc1H13590H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/01/2026
Date de Publication : 13/01/2026